

Interventions de F. Delcombre au conseil municipal du 7 février 2013

POINT 4. PLAN DEPARTEMENTAL DE DEVELOPPEMENT DE LA LECTURE, DEMANDE DE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT AU CONSEIL GENERAL DU VAL-D'OISE. —

Pour ma part, je m'inquiète un peu du sort qui sera réservé à cette demande de subvention lors de son examen par le conseil général. Parce que, même si c'était par procuration, le maire de Soisy vice-président délégué du conseil général a voté le mois dernier pour la suppression de la subvention au musée de l'Education de Saint-Ouen-l'Aumône au motif que ce n'était pas dans le domaine de compétence du département.

Or, là aussi, il ne semble pas que nous soyons dans le domaine de compétence du département. Donc à quoi cela sert-il que nous fassions une demande de subvention si ensuite le maire de Soisy vote contre quand il va siéger au conseil général ? Ou alors, en cas de vote positif, cela signifierait donc que nous nous trouvons devant une logique à géométrie variable.

POINT 7. COMPTE-RENDU DES DECISIONS PRISES PAR M. LE MAIRE. — Juste dire : « Sur la décision n° 238, M. Delcombre demande, maintenant que la Ville est propriétaire de tous les terrains entre la mairie et l'ancien immeuble des instituteurs, quels sont les projets pour ces terrains, notamment en termes de calendrier. »